

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

Décret n° 2009 - 250 du 18 Août 2009
portant nomination à la délégation générale des grands travaux

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2009-158 du 20 mai 2009 portant réorganisation de la délégation générale des grands travaux.

DECRETE :

Article premier : Sont nommés à la délégation générale des grands travaux :

- Mme. EMBONDZA née LIPITI Catherine, secrétaire générale ;
- M. Oscar OTOKA, coordonnateur technique ;
- M. Placide MOUDOUDOU, assistant du délégué général.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 18 Août 2009



Denis SASSOU-N'GUESSO.-